

# **PROCÈS-VERBAL RÉUNION CONSEIL MUNICIPAL DU VENDREDI 6 MARS 2026 à 20 H 00**

Le Conseil Municipal, dûment convoqué, s'est réuni à la Mairie le vendredi 6 mars 2026 à 20 H 00, sous la présidence de Monsieur Jean FAYOLLE, Maire.

Présents : Jean FAYOLLE, Gérard MEUNIER, Christine BOURNEZ, Jean-Paul GIRAUD, Pierre LOPEZ, Gilles COMTE, Béatrice RAOU, Christian ALLOIN, Jean-François TAMIN, Véronique BARBERET, Isabelle DEVIS, Olivier MOTTE, Sandrine CORNIL, Frédéric ROZIER, Julien BUISSON.

Absents : Nadine CAVELIER (pouvoir à C. BOURNEZ), Rachel DURAND, Émilie GORDONS.

Nombre de membres en exercice	18	Nombre de membres absents	3
<b>Quorum</b>	<b>10</b>	<b>Nombre de membres présents</b>	<b>15</b>

Madame Isabelle DEVIS a été élue secrétaire de séance.

## **ORDRE DU JOUR :**

- **État des indemnités des élus 2025,**
- **Budget Primitif 2026,**
- **Taux des taxes locales 2026 (si l'état 1259 a été adressé par la DDFIP),**
- **Demande d'admission en non-valeur,**
- **Salle Polyvalente :**
  - **Avenant n°1 maîtrise d'œuvre,**
  - **Avenant n°1 mission SPS**
- **Désignation d'un membre du Conseil Municipal pour la délivrance d'un Permis de Construire,**
- **Décisions prises par le Maire dans le cadre de sa délégation,**
- **Questions sur les comptes-rendus transmis et retour sur les représentations de la municipalité dans les associations,**
- **Questions diverses.**

=+=+=+=+=+=+=+=+=+=+=+=

Le procès-verbal de la réunion de Conseil du 17 février 2026 est approuvé à l'unanimité et signé par le Maire et la secrétaire de séance.

## **ÉTAT DES INDEMNITÉS DES ÉLUS 2025**

L'état des indemnités des élus pour l'année 2025 est projeté. Le Conseil Municipal en prend acte.

## **BUDGET PRIMITIF 2026**

En application de l'article L 5217-10-4 du Code général des collectivités territoriales, les projets de budgets primitifs 2026 ont été communiqués aux membres du Conseil douze jours avant l'examen desdits budgets (le 27 février 2026). Et ils sont projetés.

<b>Fonctionnement</b>	
<i>Dépenses</i>	<i>Recettes</i>
1 938 817,00 €	1 938 817,00 €
<b>Investissement</b>	
<i>Dépenses</i>	<i>Recettes</i>
1 617 317,00 €	1 617 317,00 €

Le Conseil accepte la proposition de budget primitif 2026 pour la commune à l'unanimité.

## **TAUX DES TAXES LOCALES 2026**

Monsieur le Maire indique que l'état de notification n° 1259COM n'ayant pas été adressé par les services de l'État, il propose d'ajourner ce point de l'ordre du jour. Le Conseil donne son accord à l'unanimité.

## **DEMANDE D'ADMISSION EN NON-VALEUR**

Monsieur le Maire précise que les admissions en non-valeur proposées concernent la cantine et le portage de repas, pour un montant de 0,96 €, sur les exercices 2021 et 2022. Le Conseil donne son accord à l'unanimité.

## **SALLE POLYVALENTE**

### *\* Avenant n°1 maîtrise d'œuvre*

Monsieur le Maire expose que cet avenant est nécessaire en raison du remplacement du BET structure bois par un BET structure métallique, pour faire suite à la décision de changement de la structure de la charpente. Cet avenant n'engendre pas de coût supplémentaire. Le Conseil donne son accord à l'unanimité.

### *\* Avenant n°1 mission SPS*

Monsieur le Maire dit que cet avenant concerne la modification du nombre prévisionnel d'entreprises qui interviennent, qui passe de 5 à 10 et le changement de catégorie de l'opération, passant de 3 ARP à 2. Cet avenant n'engendre pas de coût supplémentaire. Le Conseil donne son accord à l'unanimité.

## **DÉSIGNATION D'UN MEMBRE DU CONSEIL MUNICIPAL POUR LA DÉLIVRANCE D'UN PERMIS DE CONSTRUIRE**

Monsieur le Maire ayant déposé personnellement une demande de Permis de Construire dernièrement, il ne peut pas prendre la décision relative à cette demande, ni la signer. Il propose donc au Conseil de désigner un autre de ses membres. Monsieur le Maire ne prend pas part au vote. Le Conseil désigne à la majorité (1 abstention) M. Jean-Paul GIRAUD pour prendre toute décision et signer tout document concernant la demande de Permis de Construire déposée par M. Jean FAYOLLE.

## **DÉCISIONS PRISES PAR LE MAIRE DANS LE CADRE DE SA DÉLÉGATION**

*Néant*

## **QUESTIONS DIVERSES**

- Le rapport de la CLECT relatif au transfert de la compétence eau potable avait été transmis aux membres du Conseil le 26 février 2026. Le Conseil n'a pas d'observation ni de question concernant ce document.
- Monsieur GIRAUD informe le Conseil de l'installation récente d'un radar pédagogique à l'entrée du Bourg côté Pouilly et d'un feu récompense devant la Mairie. Le feu nécessite toutefois des réglages.
- Madame BOURNEZ indique que des chauffeurs sont recherchés pour le transport solidaire. Une rencontre entre Monsieur H... et les chauffeurs aura lieu après les élections.
- Madame BOURNEZ rappelle l'opération « J'aime la nature propre » le 7 mars à 9 H.
- Monsieur ALLOIN demande si les enfants de l'école vont bientôt aller à la piscine intercommunale. Monsieur le Maire répond que c'est prévu courant mars.
- Monsieur le Maire remercie les membres du Conseil pour le travail réalisé pendant cette mandature. Même si le départ a été difficile en raison du Covid, de nombreux travaux ont pu être réalisés : la station d'épuration intercommunale, au niveau de la communication « Le Petit Briennon » et la mise en place de Panneau Pocket, la réfection de plusieurs voiries communales, de nombreux travaux à l'école (installation de volets roulants, extension de la cour, travaux divers d'entretien,...), renouvellement de l'éclairage public qui devrait être entièrement en LED d'ici une semaine, de l'éclairage du tennis, de l'église, du terrain de football, les travaux de sécurisation rue de la Libération et route de Roanne, l'installation de volets roulants dans les appartements, la VMC dans les vestiaires du foot et la réfection des peintures, la pose de bancs, tables et jeux sur le port, la réalisation de la sculpture en tuiles,... Il y a aussi des travaux importants pour l'avenir, avec la réalisation du cahier des charges pour les travaux à la Salle Polyvalente, l'inventaire et l'état des lieux pour les travaux à l'église. Des efforts financiers ont été réalisés afin de constituer une réserve. Monsieur le Maire remercie également le

personnel communal, notamment Mme B...-D.... Il souhaite bonne continuation aux membres du Conseil qui ne se représentent pas et rappelle qu'il y aura du travail pour ceux qui continuent. Monsieur BUISSON ajoute que des travaux pour améliorer l'ergonomie ont été réalisés en Mairie avec l'achat d'un écran et d'un nouveau PC portable pour la salle du Conseil, la réfection du bureau de l'accueil et de nouvelles chaises pour la salle du Conseil. Monsieur ALLOIN rappelle qu'il faudra prévoir un local décent pour le service technique.

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à 21 H 15.

Le Maire,  
Jean FAYOLLE

La secrétaire de séance,  
Isabelle DEVIS